



# CSE siège.tv

## Compte rendu FO du Comité Social et Économique Septembre 2024

### Restitution de l'enquête conjointe sur les bureaux des correspondants de région

L'enquête relève des problèmes d'organisation, de charge et de contenu du travail, et de ses modalités, ainsi qu'un manque dans les relations de travail. Le tout aboutissant à des préconisations, afin d'améliorer la situation.

Les constats du rapport portent majoritairement sur les points suivants : constitution des bureaux en termes d'équipes, l'organisation des plannings (rythme 3/7/4 jours en majorité) et l'augmentation constatée de 36% (entre 2016 et 2021) de l'activité renforcée par la « newsification » récente de Télématin, et le manque d'anticipation du 13h. Le tout augmente la fatigue sur des journées trop longues, alourdit la charge mentale et met en danger les équipes en accroissant les kilomètres parcourus dans des conditions stressantes.

Il n'existe pas de cartographie des déplacements, uniquement une carte des zones par bureau. Les élus souhaitent que celle-ci soit affichée en salle de rédaction et rappelée aux décideurs. Le risque routier est important, il doit être inscrit au DUERP et au Papripact.

Si globalement les correspondants sont satisfaits de la maintenance à Paris, une attente est cependant relevée sur le matériel mieux adapté (Alpha 7 et kits UTS). Un recensement des matériels sera mené et des arbitrages financiers seront faits. Les correspondants relèvent un sous-effectif ressenti au niveau de l'encadrement du siège : un poste supplémentaire d'adjoint est vivement attendu. La Direction s'engage à le pourvoir rapidement. Pour le nouveau 20h, du personnel a été ajouté en renfort, les correspondants attendent, eux, un encadrement renforcé, de longue date.

Pour ce qui est des moyens humains insuffisants sur certaines régions (Poitiers et Marseille), ils ne peuvent être totalement comblés par l'appui des régions voisines, des collaborations avec France 3 et par l'envoi de renforts parisiens. Certaines zones du territoire restent des déserts éditoriaux.

Le poste de Marseille est en cours de recrutement, mais pour Poitiers, c'est le renfort de Paris qui est maintenu. **Les élus demandent un élargissement du périmètre de recrutement à tout FTV.** Un aménagement des périodes d'essais est étudié (2 fois 3 mois) pour s'assurer du choix, ainsi qu'une clause de retour à 3 ans.

Un suivi individualisé est nécessaire pour éviter l'isolement. La réunion annuelle à Paris doit être réorganisée, et anticipée par des échanges pour être collaborative et constructive.

Le duplex étant la variable d'ajustement des éditions, **FO demande que le travail des correspondants soit respecté dans son intégralité, et que les correspondants soient mieux écoutés pour les arbitrages.**

Après cette enquête collaborative, les élus attendent des actes de la direction et ils en demandent le suivi en CSE du siège.

[Résolution adoptée à l'unanimité.](#)

## Information sur le rattachement à la rédaction nationale des journalistes « culture » tv au sein de la direction de l'information

Depuis 2014, le service culture regroupait les activités linéaires et numériques. Destiné à permettre aux journalistes de travailler sur les deux supports, son échec est aujourd'hui acté.

C'est donc un rattachement administratif qui a été annoncé la veille du CSE siège aux salariés du service.

**Les élus soulèvent des interrogations quant au fonctionnement hiérarchique et au climat délétère à l'intérieur du service.** La direction qui a pris connaissance récemment de ces problèmes souhaite mettre en place des ateliers pour améliorer le « vivre ensemble » avec la DSQVT, ainsi que des formations de management et de communication non violente. Elle reconnaît des comportements qu'elle juge ne pas être acceptables.

**Les élus rappellent la nécessité des formations « harcèlement ».**

En marge, **les élus constatent une baisse des sujets culture dans les éditions en raison de la disparition du 12/13 et, le week-end, en raison des programmations du 20h30.** La rédaction dit « *ne pas en avoir le sentiment* ».

## Point d'information sur les activités exercées par les salariés du siège à la suite du déploiement des éditions ICI

Les élus renouvellent leur inquiétude de voir à terme la disparition de l'actualité nationale et internationale sur France 3. La direction minimise les changements de la grille de rentrée, reconnaissant seulement la suppression d'un long format le week-end. L'attention se porte particulièrement sur les services IV3 et FTR.

**Les élus remarquent un fort malaise dans le service IV3 "également constaté par la CSSCT et la médecine du travail".** La direction ne parle que de problèmes individuels.

Côté FTR, en réforme permanente depuis 20 ans, **les élus font état de grandes inquiétudes pour l'avenir craignant qu'après la suppression des sujets pour le numérique, et le départ avec leurs postes de 2 documentalistes et 1 présentatrice, d'autres postes soient supprimés. Les élus demandent que le collectif soit être rassuré sur son avenir et des garanties sur la faisabilité du télétravail après la perte des missions pour le numérique.** La direction assure suivre ce dossier en IP avec des propositions sur d'autres vacations. La direction reconnaît la nécessité d'améliorer sa communication avec les deux secteurs FTR et IV3. **Les élus regrettent, par ailleurs, l'absence d'information des instances, hier du Journal météo, aujourd'hui, du nouveau 20H.**

3 résolutions sont adoptées à l'unanimité :

[ICI : ambitions de la direction et moyens au profits du nouveau 20h](#)

[FTR : plan de charge 2025 et télétravail](#)

[IV3 : expertise sur le malaise du service confiée à Accante avec suivi par Sophie Guillaumin et Benoît Salvi.](#)

## Information / consultation du CSE Siège concernant la dérogation du temps de travail du personnel assurant l'opération du Téléthon 2024 – recueil d'avis

Présentation de la grille et des dispositifs techniques sur base du réalisé 2023 car la totalité des moyens à mettre en place n'est pas connue à ce jour. La répartition par site permet un meilleur équilibre des vacations et en limite les durées.

**Les élus demandent un éclairage sur les vacations partagées, dont le temps total ne figure pas dans les documents présentés, puisque inconnues à ce jour**

**Les élus réitèrent ensuite leur demande d'élargir le panel des visages FTV.** La direction rappelle que côté écran, les animateurs sont bénévoles et qu'elle accueille les propositions de participations internes.

[Résolution votée à l'unanimité.](#)

## Politique sociale

**Diagnostic et analyse 2023 de la situation des femmes et des hommes au sein du siège FTV.**

**Compte-rendu de la commission égalité professionnelle et lutte contre les discriminations du 5 septembre 2025.**

Égalité salariale femmes/hommes : des efforts restent insuffisants avec une situation dégradée depuis 6 ans. En l'absence d'enveloppe dédiée, les choix de mesures générales pourraient en être la cause.

**FO redemande une étude des courbes d'évolution des carrières comparatives hommes / femmes.** La commission souhaite une évolution plus rapide tout en saluant le travail accompli pour la résorption des écarts qui reste lente.

Sur la parité à proprement parler, **les élus regrettent l'image que donne la Rédaction France 2 en majorité masculine.**

Le télétravail pourrait jouer un rôle sur la baisse des arrêts maladie de courte durée qui sont de l'ordre de 5,9 % contre 6.25 en 2022 (6.13 pour le groupe). A l'image de la parité domestique, 70% femmes /30% hommes télétravaillent.

FTV travaille sur la marque employeur pour améliorer son attractivité notamment vers les plus jeunes, pour lesquels, FTV est actuellement sur la troisième marche des entreprises audiovisuelles en termes d'attractivité.

Si cela n'est pas prévu par les paramétrages statistiques, **les élus demandent**, comme les années précédentes, **que soient présentés et analysés distinctement les chiffres entre personnels techniques et administratifs.** Pour eux, la distinction abordable par métiers n'est pas suffisante.

**FO fait état de l'impasse que constituent les groupe S sans autre issue qu'un changement de fonction et jugés non prioritaires puisqu'en haut de la pyramide du groupe de référence.**

**Questionnée par les élus, la direction réaffirme que les mesures individuelles sont à la main des managers.** Le comité souligne que, dans les faits, les managers n'assument pas et laissent croire que les refus viennent des RH.

Enfin la direction réaffirme le choix énoncé par la Présidente de ne pas donner de cadre spécifique aux congés menstruels, mais de se référer au cadre médical.

## Vie du CSE

---

Le CSE annonce l'ouverture prévue début janvier d'une salle de sport à Quadrans à destination de tous les salariés du campus FTV (filiales comprises). Celle-ci sera composée d'une salle équipée en musculation et cardio et de deux salles de cours (plus vestiaires et sanitaires).

Une réunion de tous les CSE définira les modalités de fonctionnement : horaires, tarifs, inscriptions, gestion...

## Prochain CSE siège prévu les 30 et 31 octobre

---

**Vos élus CSE siège: Titulaires :** Benoît SALVI - Arlette LOUBEAU - Sabine LANCELEVER • **Suppléants :** Frédéric BRODA • **Représentant Syndical :** Clément WEILL-RAYNAL